

## ***Bordeaux signe sa « Convention territoriale »***

**Mardi 10 juin 2025 à 18 heures à l'hôtel de ville, Pierre Hurmic maire de Bordeaux et Bachir Bakhti, préfet délégué à l'égalité des chances, signeront la Convention territoriale de Bordeaux, en partenariat avec la Métropole et les bailleurs sociaux présents en QPV, en présence des associations partenaires. La Convention définira pour Bordeaux, le cadre d'intervention en politique de la Ville jusqu'à 2030.**

23 000 Bordelais vivent dans les 6 quartiers prioritaires (QPV) de Bordeaux : Marne Capucins, Grand-Parc, La Benauges, Aubiers le Lac, Bacalan et Carle Vernet. Pour ces habitants, la Ville, l'Etat et la Métropole se dotent d'un plan d'action spécifique, partagé avec les bailleurs sociaux et correspondant à des moyens dédiés, visant à résorber les inégalités socio-spatiales constatées dans les QPV.

### ***Déclinaison bordelaise du Contrat de Ville métropolitain***

Le Contrat de ville métropolitain signé en 2024 a donné les grandes orientations à l'échelle de la Métropole, déclinées et affinées dans la Convention territoriale bordelaise avec l'ensemble des bailleurs sociaux concernés. La Convention territoriale bordelaise réaffirme en particulier 3 principes :

- La mobilisation prioritaire du « droit commun », c'est-à-dire du service public dû à tout citoyen, pour résorber les inégalités qui frappent fortement les quartiers prioritaires (emploi, éducation, santé, petite enfance, accès aux droits, etc.). Cela se traduit par une mobilisation, dans les objectifs et les actions portées au sein du document, de l'ensemble des services publics et non de la seule politique de la ville.
- La mobilisation des habitantes et habitants pour la construction des orientations à partir des difficultés et besoins identifiés : grâce aux porte-à-porte, aux stands en pieds d'immeubles et aux temps d'échanges organisés, la Ville a pu intégrer les contributions de 880 habitants.
- Une refonte des modalités de pilotage de la politique de la ville à la bordelaise, avec la création de nouvelles instances partenariales visant à mieux intriquer les actions et les financements de chacun, pour une meilleure efficacité au service des habitants.

### ***Renforcer, améliorer et développer***

Les 4 axes prioritaires jusqu'à 2030 portent des objectifs clairs sur les thématiques suivantes :

- Renforcer les solidarités en faveur des quartiers prioritaires pour lutter contre les inégalités et favoriser l'émancipation des habitants.
- Renforcer le dynamisme des quartiers en favorisant le parcours d'insertion des habitants.
- Améliorer la qualité de vie et d'habiter dans son logement et son quartier.
- Développer le pouvoir d'agir des habitantes et habitants sur leur territoire et leur parcours.

Les outils financiers de la politique de la Ville (appel à projet annuel, cité éducative, programme de réussite éducative, conventions d'abattement de taxe foncière avec les bailleurs en particulier) répondent à ces nouveaux objectifs.

#### ***L'évolution de la politique de la Ville à Bordeaux***

Par rapport à la période de contractualisation précédente, on note :

- Une extension du périmètre géographique des QPV (68 ha supplémentaires, soit + 42 %), mais une baisse globale du nombre d'habitants en QPV (-3000 personnes)
- Une transformation du QPV « Saint-Michel » en QPV « Marne-Capucins », sur un périmètre plus réduit et passant de 11 500 à 3 600 habitants
- Une extension importante du périmètre du QPV du Grand Parc, avec 45 ha supplémentaires et près de 5000 habitants supplémentaires (passant de 4 280 à 9200 habitants), qui témoigne d'une précarisation accrue dans ce quartier.

La Cité Educative s'étend maintenant sur l'ensemble des quartiers prioritaires de la ville. Cette alliance éducative et les moyens associés en forte hausse participent à la réussite éducative des jeunes de 0 à 25 ans.

Les actions incluses dans la convention sont très nombreuses et diverses, allant de chantiers d'insertion à la production alimentaire locale, du déploiement de l'ilotage de la PM dans les QPV au déploiement de TZCLD (Territoire 0 chômeur de longue durée) de la valorisation des femmes entrepreneuses au développement de l'offre d'accueil du jeune enfant, au repérage spécifique des personnes âgées isolées, etc.

#### **Service de presse**

Aude Boilley 06 64 14 91 73 - Nicolas Corne 05 56 10 21 73 - Salomé Hubert-Cassant 06 59 67 42 61

[presse@mairie-bordeaux.fr](mailto:presse@mairie-bordeaux.fr) 05 56 10 20 46 - [bordeaux.fr](http://bordeaux.fr)

